

Arrondissement de Strasbourg

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres : 13  
Membres en exercice : 13  
Membres présents : 7  
Membres absents : 6

Séance du 28 mars 2024

Sous la Présidence de Christian OST, Vice-Président

Membres élus présents : Christian OST, Elisabeth TAGLANG, Isabelle UNTEREINER.

Membres nommés présents : Eddy COUSINARD, Patrizia GONZALES, Betty SCHALL, Geneviève THOMASSIN.

Membres absents excusés : Cécile DELATTRE, Bernard SAETTLER, Michela COLNAGHI-PIERRE, Georges HAYEK.

**Compte Administratif 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'instruction comptable M14.

Vu les écritures en dépenses et en recettes pour l'exercice 2023.

La Présidente n'étant pas présent dans la salle lors du délibéré,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré,

**ADOPTE**

Le Compte Administratif 2023 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section fonctionnement	24 202.11 €	45 453.11 €	21 251.62 €
Section investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	24 202.11 €	45 453.11 €	21 251.62 €
Résultat clôture 2023	/	/	21 251.62 €

**Adopté à l'unanimité.**

Certifié conforme et exécutoire,  
Le 02 avril 2024,



La Présidente,  
Cécile DELATTRE

REÇU EN PREFECTURE  
le 10/04/2024  
Application agréée E-legalite.com